

Microsoft dégage le premier

Microsoft lance mardi en Amérique du Nord sa nouvelle console de jeux vidéo Xbox 360, dont le groupe américain veut faire un des cadeaux favoris de Noël 2005 et surtout son arme pour combattre le japonais Sony, de loin le leader mondial dans les consoles. La Xbox 360 sortira en Europe début décembre.

Microsoft tire un premier coup de sommation pour être entendu à travers le monde. C'est le début d'une guerre qui va durer plusieurs années, résume Michael Gartenberg, du cabinet d'études Jupiter Research. Conformément à un calendrier connu depuis six mois, le numéro un mondial des logiciels sort dans le commerce sa nouvelle console de jeux pour profiter pleinement du pic de consommation de la période des fêtes. Aux Etats-Unis, la fête de Thanksgiving, qui tombe jeudi, marque généralement le lancement de la vague d'achats de cadeaux de Noël. Après ce lancement nord-américain du 22 novembre, la Xbox 360 sortira en Europe et au Japon respectivement les 2 et 10 décembre. Puis la console sera disponible en Australie, Colombie, Mexique, Corée du Sud, Nouvelle-Zélande, à Singapour, Taïwan et Hong Kong en 2006, a indiqué Microsoft sans plus de précisions.

Dans les rayons pour Noël 2005 sur ces trois principaux marchés, la Xbox 360, présentée comme une plate-forme multimédia plus qu'une simple console, dame le pion à la PlayStation 3 de Sony, attendue seulement au printemps 2006. Cet avantage de calendrier, conjugué à une mécanique finement huilée pour expédier les consoles depuis les sites d'assemblage chinois, devrait garantir à Microsoft un lancement *très très réussi*, selon M. Gartenberg, qui prédit des files d'attente dès lundi soir devant les magasins. Sur internet, la Xbox 360 ne peut plus être commandée à son prix catalogue, soit 300 ou 400 dollars selon les versions, depuis un moment. Sur le site eBay un habitant du Tennessee (sud) faisait démarrer les enchères à 850 dollars vendredi, pour revendre avec une forte marge la console précommandée qu'il retirera mardi dès minuit chez son fournisseur.

C'est une très bonne affaire! Le directeur de mon magasin GameCrazy m'a dit qu'il n'avait que 20 consoles en stock et qu'ensuite Microsoft n'en livrera plus avant janvier, prévient ce joueur commerçant dans l'âme. D'ici à fin février Microsoft espère vendre 3 millions d'exemplaires et 5,5 millions d'ici à fin juillet. Parvenir vite à écouler de gros volumes incitera les éditeurs à développer leurs meilleurs jeux pour la Xbox 360, ces signatures de référence alimentant ensuite les ventes, ont-ils expliqué des dirigeants du groupe au Wall Street Journal. Car après les arrivées des nouvelles consoles de Sony puis Nintendo, *la difficulté pour Microsoft va être de soutenir la dynamique en 2006*, ajoute Michael Gartenberg.

Avec sa première Xbox lancée en 2001, l'américain n'a jamais comblé son retard sur la PlayStation, apparue sous sa première version en 1994. La Xbox n'a suscité aucun engouement au Japon, terre natale du jeu vidéo, et aux Etats-Unis elle affichait en 2004 une part de marché de 19% contre 43% à la PS2 apparue en 2000, d'après des chiffres de Jupiter Research. Mardi la nouvelle Xbox sera accompagnée dans les rayons de 18 jeux, dont plusieurs de sports signés Electronic Arts, mais aussi l'adaptation par l'éditeur français Ubisoft du remake de King Kong, alors que le film à gros budget de Peter Jackson n'est pas encore sorti en salles. Sur la Xbox 360 un lecteur de DVD permettra l'écoute de CD ou la projection de photos. Le disque dur détachable de la console pourra voir transiter photos et musique en format numérique. Il sera possible de se connecter à l'internet haut débit pour jouer en réseau, comme avec l'actuel système Xbox Live accessible sur abonnement.

D'après AFP

20 novembre 2005

La polémique sur la "pilule abortive" RU 486 enflamme l'Italie

L'Italie s'enfièvre pour la pilule RU 486. Plus d'un quart de siècle après sa mise au point en France, la "pilule abortive" est toujours interdite dans la Péninsule, mais le débat y est relancé par le forcing des autorités sanitaires régionales contre le ministre de la santé, Francesco Storace. Ce dernier, après avoir autorisé, puis suspendu, fin septembre, une première expérimentation dans un hôpital de Turin, est assailli de demandes. Après le Piémont, les régions Ligurie, Lombardie, Ombrie et Latium ont déposé des dossiers pour conduire des tests. De la province autonome de Trente jusqu'au principal hôpital de Rome, des demandes d'autorisation sont lancées chaque jour ou presque sur l'ensemble du territoire. Mardi 15 novembre, la Toscane a franchi un pas supplémentaire en autorisant les hôpitaux de son ressort à prescrire la RU 486 sans même avoir le feu vert du ministère. Des établissements ont indiqué qu'ils achèteraient la fameuse pilule directement à l'étranger.

CAMPAGNE DE SIGNATURES

"Au moment où le projet de budget 2006 cherche à encourager les familles à avoir des enfants, les régions sont entrées en compétition pour qu'elles n'en fassent pas", a déploré, mardi, M. Storace. La polémique rebondit surtout sur le terrain de la morale. "Cette compétition est un encouragement à l'avortement et, franchement, ce n'est pas un beau spectacle", a ajouté le ministre. Pour l'Osservatore romano, le quotidien officiel du Vatican, "les régions sont en train de se transformer en une avant-garde porte-drapeau de la négation des valeurs de la vie, et ceci au nom d'une laïcité mal comprise de l'Etat".

Le débat fait rage, au moment où l'Eglise italienne est accusée "d'ingérence" dans la politique, notamment sur les questions de société. Camillo Ruini, président de la Conférence épiscopale italienne (CEI), avait mis tout son poids, au printemps, pour faire échouer un référendum sur la fécondation assistée. "Une Eglise qui se tairait sur ces thèmes ne ferait honneur ni à elle-même, ni à l'Italie", s'est-il défendu, lundi 14 novembre, à l'ouverture de l'Assemblée générale des évêques. Il a répété que la pilule RU 486 "concourt à détourner l'attention de la vraie nature de l'avortement, qui est et reste la suppression d'une vie humaine innocente".

Une association de consommateurs a lancé une campagne de signatures pour la légalisation de la pilule abortive : 70 000 ont déjà été recueillies, mais les réticences sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG), quelle que soit la méthode, sont encore nombreuses, y compris dans le corps médical. Un rapport parlementaire indique que 83,3 % des gynécologues de la région Basilicate, à l'extrémité sud de la Péninsule, et 80,5 % en Vénétie (Nord-Est) refusent de pratiquer des IVG traditionnelles. Ces chiffres indignent Daniele Capezzone, secrétaire des Radicaux italiens, le parti le plus en pointe sur ces questions : "Cela signifie que, trente-sept ans après la légalisation de l'avortement, pour des millions de femmes italiennes le libre choix de l'interruption de grossesse est purement théorique."

Jean-Jacques Bozonnet (Rome, correspondant)

Article paru dans l'édition du 20 11 05

La Xbox 360 vendue à perte par Microsoft

Selon une analyse publiée par Business Week, Microsoft vendrait sa Xbox 360 en dessous du prix coûtant et perdrait ainsi 126 \$US par console.



Dans le cadre d'une étude préliminaire sur le coût du matériel de la version complète de la Xbox 360 (Premium), iSuppli a disséqué une console de Microsoft et additionné le prix des composantes, en tenant compte des prix de gros obtenus.

Comme le mentionne l'article de Business Week, iSuppli estime que la Xbox 360 complète, vendue 399 \$US, coûterait en réalité 525 \$US à Microsoft, entraînant ainsi une perte de 126 \$US pour chaque console produite.

Mais Business Week ne s'en étonne pas, soulignant que la «stratégie de Microsoft avec la Xbox a toujours été de vendre le matériel à perte dans le but de réaliser un profit avec les ventes de jeux». Un porte-parole de Microsoft a également indiqué au site financier que les profits éventuels ne sont pas attendus avant l'an 2007.

Lancée ce mardi en Amérique du Nord, la Xbox 360 serait déjà très difficile à trouver (voir Xbox 360: la frénésie crée la pénurie sur JOUEZ.com), sauf peut-être sur Ebay où les quelque 20.000 nouvelles consoles de Microsoft sont souvent vendues à un prix supérieur à celui qui est suggéré. Davantage de détails sur la Xbox 360, toujours sur JOUEZ.com, dans la nouvelle Xbox 360: ses forces et faiblesses et dans le dossier Microsoft lance la Xbox 360!

Jean-Charles Condo

23 novembre 2005

<http://www.branchez-vous.com/actu/05-11/09-336106.html>

Améliorez vos relations avec Windows

Introduction

Bien sûr, il y a les gros plantages, mais il y a surtout sur un PC tous ces petits tracassés si agaçants. Voici les plus courants et leurs solutions.

Simplifiez-vous l'impression

Installer le pilote et ses réglages autant de fois qu'il y a de types d'utilisation demande de la rigueur, mais le gain de temps ultérieur est très appréciable.

Retrouvez l'éclat d'avant

Pour restaurer totalement l'affichage après une réinstallation du système, pas de salut en dehors du téléchargement du pilote de la carte graphique.

Domptez votre souris

Chacun ses habitudes, même en matière de déplacement de souris ou de paramétrage du double-clic. Voici comment s'adapter... très vite!

Définissez un affichage identique pour le contenu de tous les dossiers

Pour retrouver les centaines de photos classées par dossier ou lister les fichiers Word, il est fort pratique de se repérer déjà par un affichage uniforme – miniatures, détails... Rien de plus simple.

Évitez de multiplier les fenêtres de l'explorateur

Si l'on n'a pas besoin de travailler sur plusieurs documents affichés séparément, le choix de leur ouverture dans une fenêtre unique se fait en... deux opérations seulement!

Profitez de toute la capacité d'un disque dur

Inutile de s'énerver si la puissance de votre machine est inférieure à celle affichée par le fabricant. Ce n'est peut-être qu'une histoire de cavaliers.

Faites un peu de ménage dans la barre des tâches

Les icônes présentes dans la barre de tâches seront d'autant plus pratiques qu'elles seront accessibles et... utiles!

Choisissez le bon logiciel pour vos documents

S'ils ont été appropriés abusivement par un programme lors de son installation, les fichiers retrouvent en quelques opérations le droit chemin.

Quand le graveur se transforme en lecteur

Windows a de ces facéties... Une petite astuce pour retrouver les fonctionnalités de votre graveur.

Ne partez plus à la pêche aux codecs

Avec ces deux programmes à télécharger, trouver les logiciels de codage/décodage de vidéos s'effectue en un rien de temps.

Retrouvez un bureau style Windows 98

C'est en ayant recours au menu classique que l'on s'affranchit de l'affichage typique de XP.

Débarrassez-vous des parasites

Parade absolue aux interférences : la ferrite, qui est aux parasites ce que la cryptonite est à Superman!

Installez un logiciel avec un compte utilisateur limité

Il est possible d'attribuer à un compte limité certaines prérogatives de l'administrateur. Et ce, temporairement et en toute sécurité.

Retrouvez vos fenêtres dans le même état

L'autre manière de fermer un programme ou un fichier que de cocher la croix rouge en haut à droite de la fenêtre permet de lui conserver sa forme.

Jean-Loup Renault et Jean-Luc Goudet , Micro Hebdo, le 25/11/2005 à 07h00

Dix kits GPS pour piétons et automobilistes

Introduction

Les boîtiers GPS autonomes, à utiliser en voiture, en deux-roues ou à pied, sont-ils tous à même de vous mener à bon port?

Comment nous les avons testés

Le laboratoire applique des protocoles de tests rigoureux pour évaluer la qualité des kits GPS. Les résultats bruts sont transmis à la rédaction, qui les analyse et les commente.

Ce que la rédaction (n')a (pas) aimé ...

Qualité de la voix, facilité d'utilisation, absence de batterie, fragilité du kit de fixation... Voici quelques éléments positifs et négatifs pour vous aider à faire le bon choix.

Vincent Birebent , Micro Hebdo, le 01 12 2005 à 07 h 00

Les opérateurs punis pour leurs «petites combines»

Le Conseil de la concurrence inflige une amende record de 534 millions d'euros aux trois opérateurs de téléphonie mobiles, accusés d'entente illicite.

256 millions d'euros pour Orange, 220 millions pour SFR et 58 millions pour Bouygues Telecom. C'est l'amende record infligée aux opérateurs mobiles ce jeudi 1er décembre par le Conseil de la concurrence qui les a jugé coupables d'entente illicite. Cette décision fait suite à une saisine de l'association de consommateurs UFC-Que Choisir et à une auto-saisine du Conseil de la concurrence qui a confié l'enquête à la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes).

Des pratiques «injustifiables» et «parmi les plus graves»

Les conclusions du Conseil sont accablantes pour les opérateurs. L'Autorité leur reproche d'avoir «échangé entre eux, de 1997 à 2003, tous les mois, des chiffres précis et confidentiels concernant les nouveaux abonnements qu'ils avaient vendus durant le mois écoulé, ainsi que le nombre de clients ayant résilié leur abonnement». Pour le Conseil, ces manoeuvres ont conduit à fausser la concurrence sur le marché des mobiles, au détriment des consommateurs.

A partir de 2000 et jusqu'en 2002, les opérateurs se sont également entendus afin de stabiliser leurs parts de marché. Cette concertation leur a permis d'améliorer la rentabilisation de leur base de clientèle, à travers une augmentation des tarifs et l'adoption de mesures défavorables aux consommateurs, comme l'instauration de paliers de 30 secondes après la première minute indivisible.

Orange a d'ores et déjà réagi à la décision du Conseil de la concurrence, en contestant «la sanction infondée et gravement disproportionnée prise à l'encontre du secteur de la téléphonie mobile». La filiale de France Télécom dénonce par ailleurs la multiplication «depuis des mois des actions de toute nature qui visent à discréditer le secteur des télécommunications en France». Les trois opérateurs ont annoncé leur intention de faire appel de cette décision.

L'UFC-Que Choisir a indiqué qu'elle inviterait les consommateurs à demander des dommages et intérêts aux opérateurs. Selon Les Echos, les opérateurs pourraient donc se voir infliger une autre pénalité financière, qui pourrait se monter théoriquement à près d'un milliard d'euros.

Stéphane Long , 01net, le 01 12 2005 à 11 h 35